



BOURSES DE RECHERCHE

SUR

**EVALUATION DES TENDANCES ET IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ET DES MÉCANISMES D'ADAPTATION DES FORÊTS ET DES RESSOURCES
FORESTIÈRES EN AFRIQUE**

01-2.1.1 Appel à propositions

Novembre 2019

1.0 INTRODUCTION

Le Forum forestier africain (AFF) est une organisation panafricaine non gouvernementale dont le siège est à Nairobi, au Kenya. C'est une association d'individus qui partagent la recherche et l'engagement pour la gestion durable, l'utilisation et la conservation des forêts et des ressources forestières de l'Afrique pour le bien-être socio-économique de ses populations, la stabilité et l'amélioration de son environnement. L'objectif du Forum est de fournir une plate-forme et de créer un environnement favorable à l'analyse indépendante et objective, au plaidoyer et aux conseils sur les questions politiques et techniques pertinentes relatives à la gestion, l'utilisation et la conservation durables des ressources forestières de l'Afrique dans le cadre des efforts visant à réduire la pauvreté, promouvoir l'égalité des sexes et le développement économique et social. A travers tous ses programmes et activités, le Forum s'évertue à promouvoir l'autonomisation de tous les groupes marginalisés, en particulier les femmes et les jeunes, dont la représentation, les priorités et les besoins sont rarement pris en compte dans le secteur forestier, en facilitant des activités spécifiques qui renforceraient leur participation et leur représentation équitable.

L'AFF a obtenu un financement de l'Agence Suédoise de Développement International (ASDI) pour mettre en œuvre le projet intitulé "*Renforcement de la gestion et de l'utilisation des écosystèmes forestiers pour le développement durable en Afrique*". L'objectif global du projet est de "générer et partager les connaissances et l'information par le biais de partenariats de manière à contribuer à l'élaboration de politiques, à la prise de décisions et au renforcement des capacités, pour une meilleure gestion des forêts et une meilleure lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement en Afrique". L'un des principaux objectifs du projet est d'améliorer les connaissances et les capacités des parties prenantes africaines à faire face aux effets néfastes du changement climatique grâce à une meilleure gestion et utilisation des écosystèmes forestiers et des arbres hors forêts.

2.0 CONTEXTE

Le changement et la variabilité climatiques ont eu des répercussions différentes sur le secteur forestier africain. Par exemple, les changements dans les cycles hydrologiques qui sont liés à divers processus caractérisés par des interactions physiques, chimiques et biologiques ont entraîné une réduction des précipitations disponibles pour soutenir la croissance des cultures, le bon fonctionnement des forêts et d'autres sources de subsistance à la surface terrestre. L'augmentation de la température a également entraîné une augmentation des incendies de forêt et des infestations de pestes et ravageurs, augmenté la recrudescence des maladies affectant les ressources forestières et arboricoles. Comme conséquence, on observe une diminution de l'approvisionnement en semences, noix, résines et produits utilisés en médecine pharmaceutique et traditionnelle, ainsi que dans l'industrie cosmétique en Afrique. Dans l'ensemble, les projections prédisent que le changement et la variabilité climatiques devraient influencer sur la relation et l'équilibre biologique entre la forêt, les ressources forestières et leur environnement. A cet égard, il est essentiel de mieux comprendre les relations complexes qui existent entre le changement climatique et les forêts et les ressources forestières pour permettre aux acteurs du secteur forestier d'élaborer des mesures d'atténuation et d'adaptation aux effets néfastes, mais aussi des stratégies et des mécanismes appropriés pour saisir les opportunités et bénéficier des effets positifs liés aux changements et à la variabilité climatiques.

3.0 JUSTIFICATION

Le Forum Forestier Africain offre des bourses de recherche de second et troisième cycle sur des questions liées à l'évolution des impacts des changements climatiques et des mécanismes d'adaptation sur les forêts et les arbres hors-forêts. Plus spécifiquement, cet appel à propositions de recherche se focalise sur l'amélioration de notre compréhension de la relation entre le changement climatique, les forêts et les arbres, ainsi qu'entre le changement climatique et les services des

écosystèmes forestiers en Afrique. Ces études devraient générer des connaissances qui permettront aux parties prenantes africaines de mieux comprendre les impacts du changement et de la variabilité climatiques sur les ressources forestières et arboricoles, ainsi que leur capacité à fournir des services écosystémiques dont dépendent les populations et le Globe terrestre. Il est attendu que les résultats de telles études contribueraient à appuyer l'élaboration et/ou le renforcement de politiques d'adaptation judicieuses pour améliorer la résilience des systèmes biophysiques et sociaux.

Les subventions seront fournies pour soutenir les étudiants de Maitrise et de doctorat de différents pays Africains à entreprendre des études approfondies, couvrant divers types de forêts, notamment la forêt ombrophile, les mangroves, les zones boisées et les savanes, et les parcs agroforestiers du Sahel. Un tel appui contribuera également à renforcer les capacités des jeunes africain et à développer de l'expertise dans le domaine général de la foresterie dans un contexte des changements climatiques.

4.0 L'APPEL A CANDIDATURE

Des bourses seront attribuées pour entreprendre des études approfondies en utilisant une méthodologie appropriée pour évaluer, dans certains pays, la relation entre le changement climatique, les forêts et les arbres d'une part, et le changement climatique et les services écosystémiques fournis par les forêts et les arbres d'autre part, à travers plusieurs activités, notamment :

- i. Identifier et documenter les tendances du changement climatique et leurs effets sur les différents types de forêts et les arbres hors forêt ;
- ii. Identifier et documenter les tendances du changement climatique et leurs effets sur différents services écosystémiques fournis par les forêts et les arbres ;
- iii. Analyser la relation entre les activités dans le secteur de l'adaptation et de l'atténuation des changement climatiques d'une part et d'autre part les services écosystémiques fondés sur les forêts et les arbres ;
- iv. Évaluer les options de gestion des forêts et des arbres qui favoriseraient le maintien de leurs services écosystémiques dans un contexte de changement climatique ;
- v. Identifier et analyser les options pour améliorer les moyens de subsistance des populations dépendant des ressources forestières et arboricoles dans un contexte de climat changeant ;
- vi. Évaluer les compromis entre l'amélioration des services écosystémiques et l'amélioration des moyens de subsistance des populations tributaires de la forêt dans un contexte de changement climatique.

Les bourses de recherche seront attribuées à un total de 12 étudiants en cycle de recherche, soit neuf (9) doctorants et trois (3) étudiants en maîtrise, originaires de pays africains, régulièrement inscrits dans les institutions africaines pour l'année académique 2019/2020 et travaillant sur des recherches pertinentes en lien avec les activités ci-dessus décrites dans le cadre de leur recherche doctorale ou de maîtrise.

5.0 ELIGIBILITE

Les candidats doivent satisfaire aux critères généraux et spécifiques décrits ci-dessous.

5.1 CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ÉLIGIBILITÉ

- a) Le candidat doit être citoyen d'un pays africain ;
- b) Le projet et activités proposés doivent être clairement liés aux forêts et à l'adaptation des populations et des forêts au changement climatique en Afrique, et susceptibles de faire évoluer les connaissances dans le domaine thématique retenu.

- c) Tous les documents de demande doivent être complets et reçus par le Secrétariat du Forum au plus tard à la date limite indiquée dans l'appel.
- d) Tous les candidats doivent être supervisés par un membre du corps professoral ayant une expertise dans le domaine thématique de la bourse.

5.2. CRITERES D'ELIGIBILITE SPECIFIQUES

Les éventuels boursiers doivent :

- Détenir une maîtrise pour les études de doctorat ou une licence pour les études de maîtrise, avec au moins deux années d'expérience professionnelle dans la gestion forestière, le changement climatique ou la politique et la planification environnementales.
- Être inscrit dans une université à titre d'étudiant pour l'un des deux diplômes ciblés et avoir terminé les enseignements théoriques exigibles pour son programme de formation.

Le dossier de candidature:

- a) Un formulaire ou une lettre d'appui de l'établissement ou du collège de l'université qui confirme l'admission officielle du candidat dans les programmes ci-dessus mentionnés, son éligibilité pour la bourse de recherche, le nom du directeur/superviseur potentiel et son avis pour l'encadrement des travaux du candidat dans les délais prescrits.
- b) Une description de la proposition de recherche avec des questions/objectifs de recherche clairement définis, une méthodologie sur le domaine de recherche et des activités ciblées qui peuvent être accomplies pendant la période de validité de la bourse, et expliquant comment les activités financées amélioreront les connaissances globales dans le domaine. L'université ou le collège doit fournir la preuve que la proposition a été acceptée pour ce niveau d'étude.
- c) Une estimation budgétaire indiquant le coût approximatif de chaque activité de recherche.

6.0 MODALITES DE SUBVENTION

Les boursiers seront attachés à un établissement d'accueil africain, où ils résideront pendant la phase finale de leur recherche. Chaque boursier en doctorat recevra jusqu'à **10.000 Dollars américains** pour la recherche, les voyages, la subsistance et l'hébergement sur le terrain ; **2.000 Dollars américains** pour les frais de supervision. Chaque boursier en maîtrise recevra jusqu'à **7.500 Dollars américains** pour la recherche, les voyages, la subsistance et l'hébergement sur le terrain ; **1.500 Dollars américains** pour les frais de supervision.

7.0 ÉVALUATION DES CANDIDATURES ET SELECTION DES BOURSIERS

Toutes les demandes satisfaisant aux critères d'éligibilité généraux et spécifiques seront ensuite évaluées en fonction des critères suivants :

- a) Qualité de la proposition de recherche, des objectifs énoncés et de la méthodologie.
- b) Mérite technique du travail proposé.
- c) Qualifications et capacités du candidat à entreprendre les travaux de recherche proposés.
- d) Caractère approprié du budget proposé.
- e) Pertinence de l'établissement d'accueil proposé et de l'expertise du superviseur.

8.0 COMMENT POSTULER

8.1 Les candidats intéressés par cet appel devront :

- a) Remplir le formulaire de demande de bourse AFF intitulé « *EVALUATION DES TENDANCES ET IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DES MÉCANISMES D'ADAPTATION DES FORÊTS ET DES RESSOURCES FORESTIÈRES EN AFRIQUE* »

b) Joindre toutes les pièces justificatives et envoyer par courrier électronique à: d.mutta@cgiar.org, h.bouda@cgiar.org, et v.oeba@cgiar.org avec copie à exec.sec@afforum.org

8.2 Date limite

- a) Les demandes doivent parvenir au Secrétariat au plus tard le **06 Décembre 2019**.
- b) Les résultats du jury de sélection seront annoncés aux candidats retenus autour du **13 Décembre 2019**.
- c) Les activités de recherche des bourses devraient débuter au plus tard le **1 février 2020**

Si vous avez des questions, veuillez contacter le Secrétariat du Forum à l'adresse suivante : d.mutta@cgiar.org, h.bouda@cgiar.org and v.oeba@cgiar.org avec copie à exec.sec@afforum.org of the African Forest Forum | www.afforum.org, Box 30677-00100, Nairobi, Kenya.